

Le dossier fédéral du
loup de l'est:

Ce que les chasseurs
et les trappeurs
doivent savoir

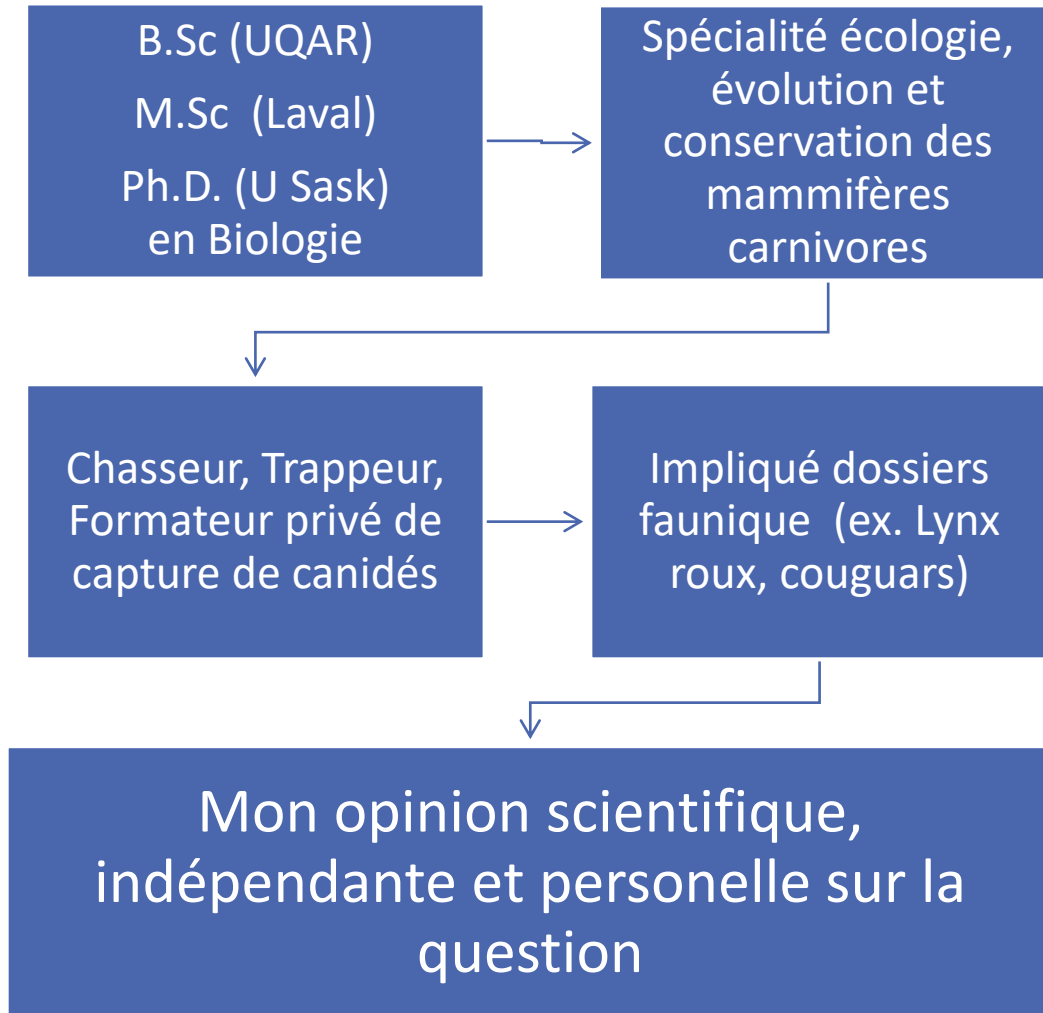
Par Serge Larivière, Ph.D. Biologiste

trappeurserge@gmail.com

Congrès FEDECP, 20 avril 2024




Votre conférencier...

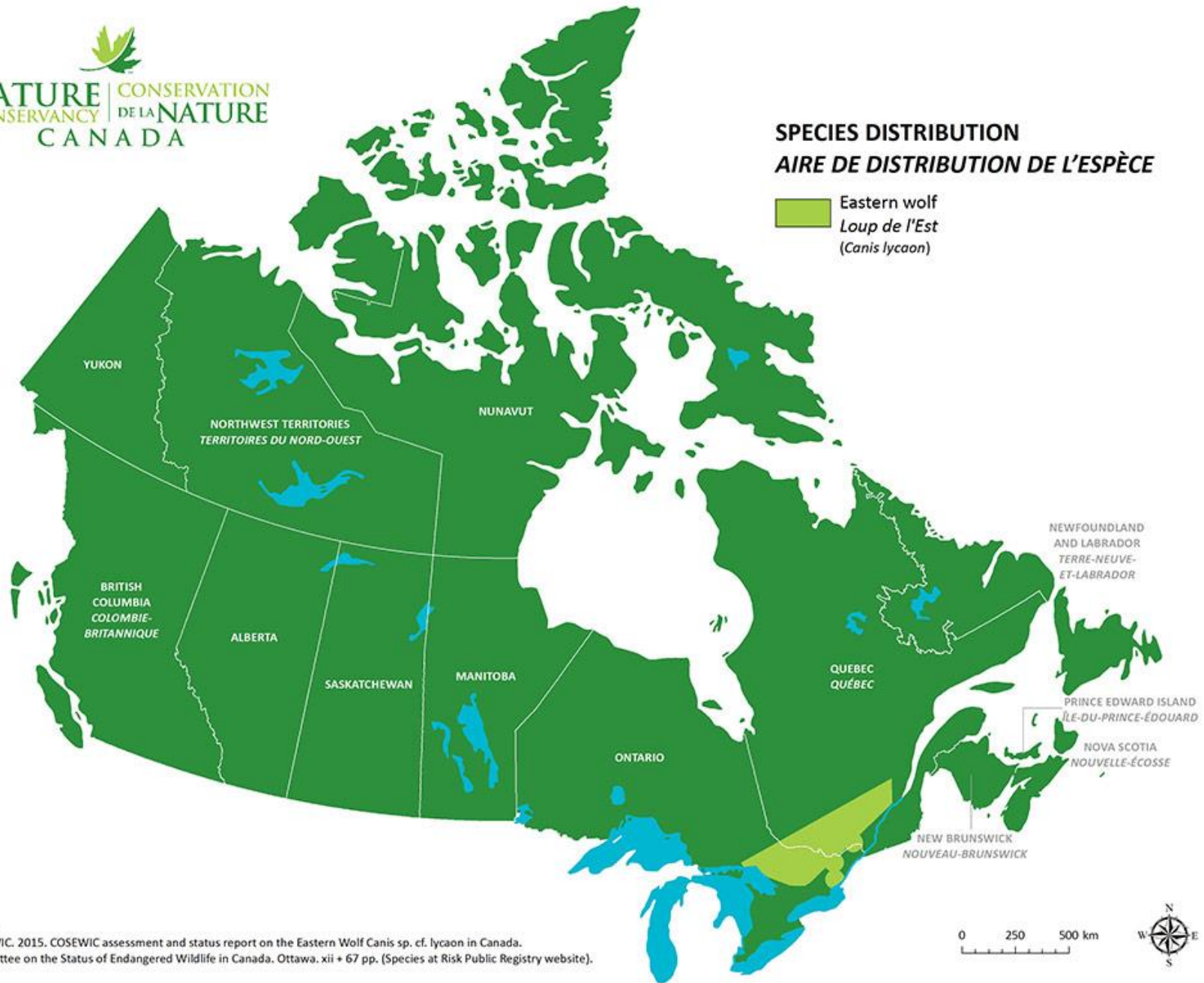


Le Loup de l'Est

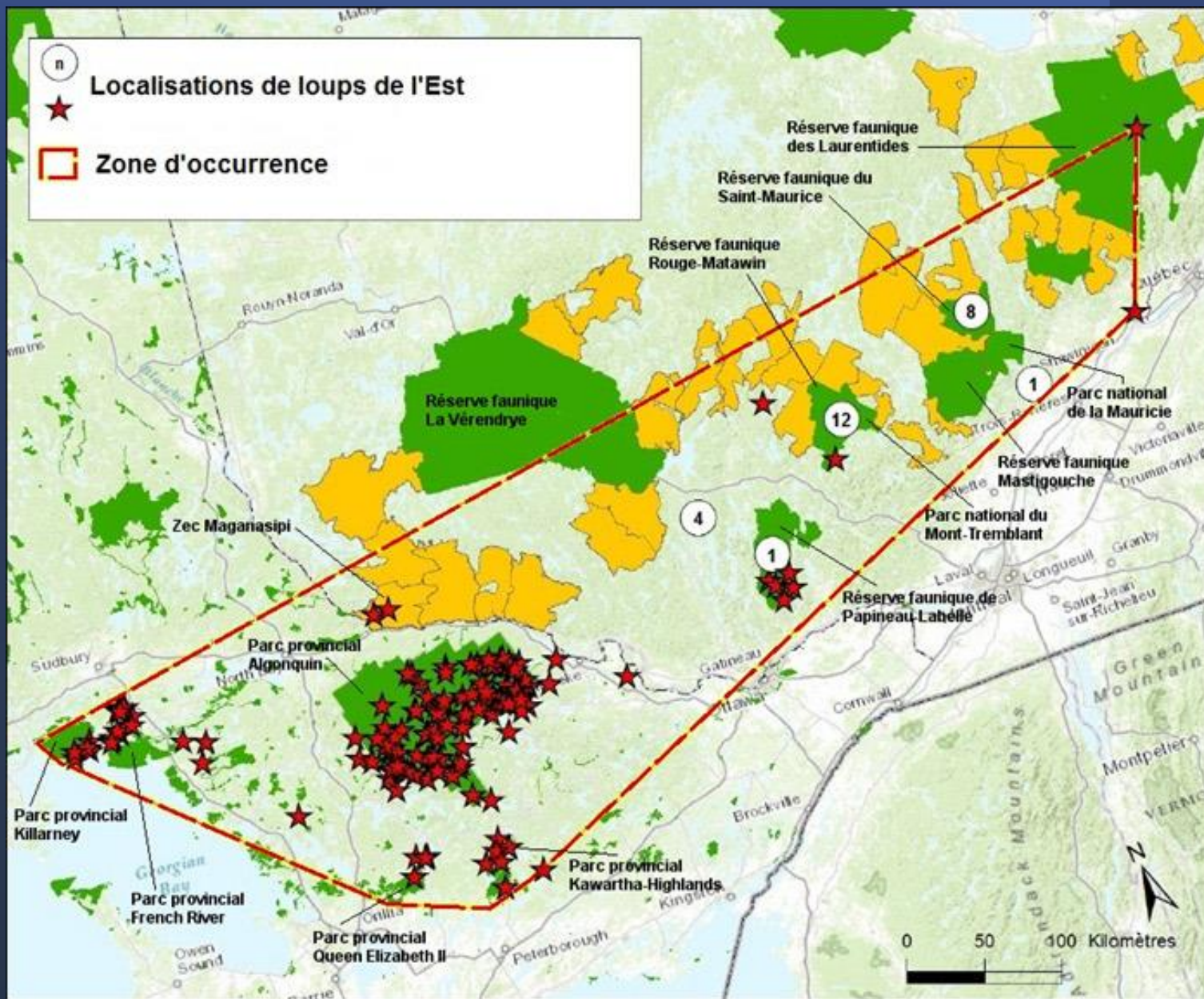


SPECIES DISTRIBUTION
AIRE DE DISTRIBUTION DE L'ESPÈCE

 Eastern wolf
Loup de l'Est
(Canis lycaon)



SOURCE
 COSEWIC. 2015. COSEWIC assessment and status report on the Eastern Wolf *Canis sp. cf. lycaon* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. xii + 67 pp. (Species at Risk Public Registry website).

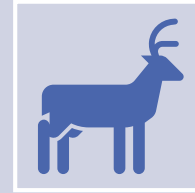


Historique en bref



Tout a commencé au Parc Algonquin en Ontario...

Les chercheurs en biologie au parc Algonquin notent l'impact de la récolte humaine (hors du Parc), et lentement, ils font passer 'leurs loups' de *Canis lupus* (loup gris) à *Canis lupus lycaon* (sous-espèce) à *Canis lycaon* (espèce) ce qui facilite la protection... Ça marche (en partie) en Ontario...



Des petits loups 'uniques' parce qu'ils vivent en forêt mixte, mangent des cerfs (plus que des orignaux) donc plus petits loups en taille, plus foncés, plus 'coyote' en apparence.



Devenu actualité 'chaude' au Québec par une proposition COSEPAC (Fédéral) en décembre 2023 de déclarer le Loup de l'Est comme espèce menacée

Protéger les loups, ça veut dire quoi?

→ Pas de chasse ni de piégeage des loups

→ **'Impossible de distinguer visuellement loups, coyotes et hybrides'**

→ Pas de chasse ni de trappe aux animaux similaires (coyotes)

→ Région cible? Nord du fleuve St-Laurent jusqu'à la RF Laurentides

→ **Perte d'un important outil (seul?) de gestion des grands canidés**

LES 3 GRANDES FAIBLESSES DU DOSSIER

1- Le statut d'espèce distincte est 'questionnable'



2- Le statut 'menacé' ne rencontre pas les conditions nécessaires



3- Le statut de protection fédéral ne va rien changer pour les loups, et peut causer certains problèmes..

Partie 1:

LE STATUT D'ESPÈCE?

- Loup gris = *Canis lupus*
- Coyote = *Canis latrans*
- Coyote de l'Est = *Canis latrans* – un gros coyote qui mange des cerfs (hybride ou pas)
- Le loup de l'Est? *Canis lupus lycaon* (*Canis lycaon?*): origine évolutive incertaine - sous espèce, hybride, ou espèce?
- Tous les loups et les coyotes (même les chiens..) peuvent se croiser – et donner des descendants (hybrides) FERTILES (notion d'espèce)
- Hybrides... le mot clé de cette conférence



LES HYBRIDES: abondants et «variés»

ONTARIO (2017-2018)

392 «gros canidés»
75% Coyotes de l'Est
3% Loup de l'Est
4 % Loup gris
18% Hybrides

QUÉBEC (2017)

438 «gros canidés»
41 % Coyotes de l'Est
3 % Loup de l'Est
1 % Loup Gris
28 % Hybrides «Loups»
27 % Hybrides «variés»

Pourquoi tant d'hybrides?

Génétique (et sexualité) 101

Plus d'hybrides parce que
des hybrides – c'est
meilleur!

Les loups sont bons en
groupe mais tolèrent mal
l'agriculture et l'humain

Les coyotes tolèrent
l'humain mais petites
meutes et pas des bons
chasseurs de gros gibier

Les hybrides tolèrent
l'humain, s'adaptent à
l'agriculture et chassent en
groupe - c'est eux qui
gagnent!

LES HYBRIDES: abondants et «variés»

ONTARIO (2017-2018)

- 392 'gros canidés'
 - 75% Coyotes de l'Est
 - 3% Loup de l'Est
 - 4 % Loup gris
 - **18% Hybrides**

QUEBEC (2017)

- 438 'gros canidés'
 - 41 % Coyotes de l'Est
 - 3 % Loup de l'Est
 - 1 % Loup Gris
 - **28 % Hybrides 'Loups'**
 - **27 % Hybrides 'variés'**

Le MELCCFP
refute la notion
d'espèce!

BRAVO !

LE QUÉBEC TIENT TÊTE AU FÉDÉRAL!

Le MELCCFP reconnaît le loup de l'Est comme un regroupement génétique distinct, mais il ne constitue pas une espèce à part entière, et au Québec, il n'y a pas de regroupement d'individus (population) de ce groupe génétique.



Partie 2: LE "LOUP DE L'EST" EST-IL MENACÉ?

En décembre 2023 – proposition de donner le statut fédéral "espèce menacé" au Loup de L'Est

2 questions de posent:

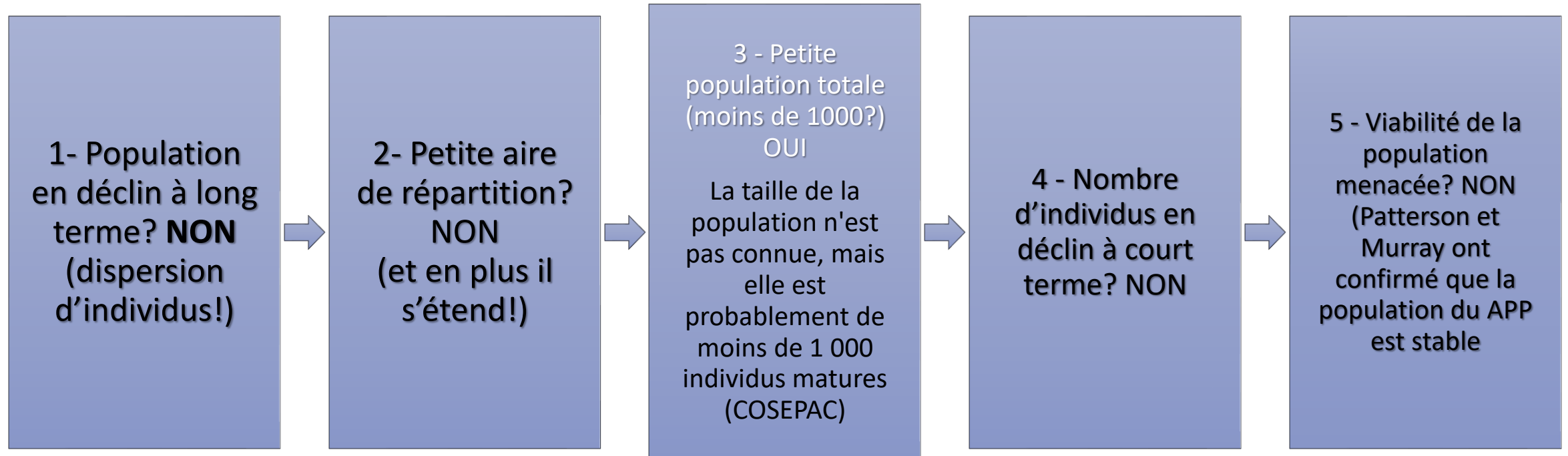
1- Si la majorité des loups de l'EST sont en Ontario... pourquoi ne pas leur donner le statut "protégé" au niveau provincial?

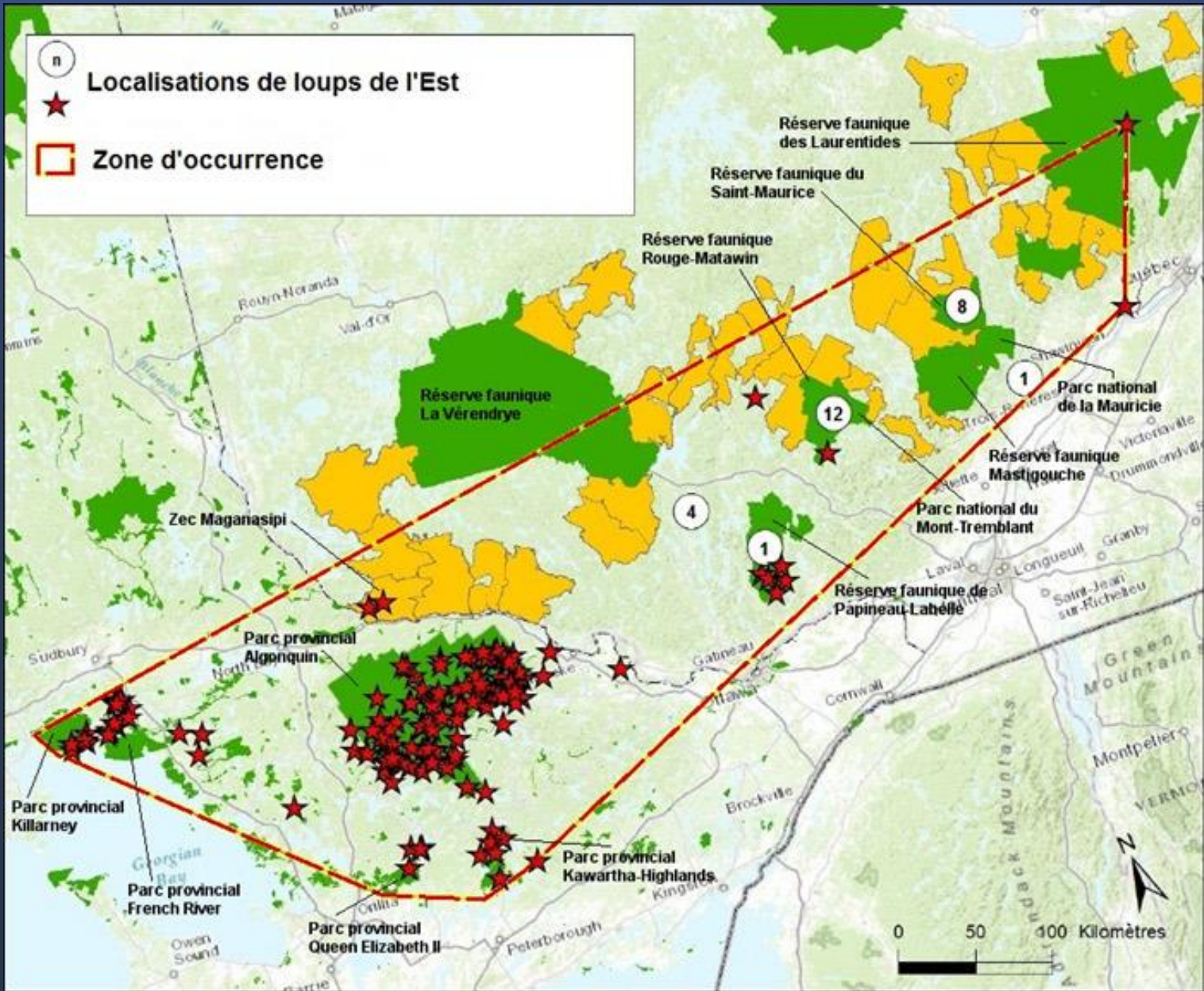
Réponse: Parce que ça ne fait pas l'unanimité scientifique en Ontario! Et BCP de gens en Ontario s'y opposent

2- Le loup de l'Est – rencontre-t-il les critères?



Partie 2: CINQ critères pour statut menacé





Partie 3:
**LA PROTECTION
AURA-T-ELLE UN
IMPACT... POSITIF ?**



Partie 3: la protection aura-t-elle un impact?



Avant d'octroyer un statut de conservation avec d'énormes conséquences, on devrait être certain que ça va changer quelques chose... pour le mieux!



Pour examiner ça – faut comprendre ce qui se passe actuellement

LES 4 MENACES AU LOUP DE L'EST

1- La récolte (chasse, piégeage)

2- Les changements aux habitats (imprécis...)

3- Les routes

4 - L'hybridation avec les coyotes, les hybrides et les loups

**Quand L'Ontario
a arrêté (2001) la
chasse et le
piégeage dans
une zone
tampon autour
du Parc
Algonquin..**

- AUCUN IMPACT sur la mortalité
 - Avant: 42% récolte, 21% naturel, reste inconnu
 - Après: 16% récolte, 84% naturel (et la population est restée stable)
- Les loups peuvent soutenir 30-35% de récolte sans impact

Outre la récolte - les autres menaces ?

4 grandes 'menaces' au Loup de l'Est..

→ La récolte

→ Les changements aux habitats

→ Les routes (aucun plan de prévu)

→ L'hybridation avec les coyotes, les hybrides et les loups gris

* ARRIVERA – AVEC OU SANS PROTECTION*

Même sans protection - LE FUTUR est PROMETTEUR !

Le piégeage est déjà en perte de vitesse causée par les faibles prix (loups \$150, coyotes \$15)

Capture annuelle stable (600 loups, 6000 coyotes) et bien suivi par le MELCCFP

Le cerf de Virginie en pleine expansion géographique et son abondance ne fera qu'augmenter avec les changements climatiques

La gestion de la grande faune (cerf + orignal) et la foresterie au Québec favorise les proies du 'LOUP' et des hybrides

QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?

Action 1:

Dire Merci
au MELCCFP
qui tient tête
au fédéral!

Le MELCCFP reconnaît le
« regroupement génétique Loup de
l'Est » mais soutien (avec raison)
aucune population au Québec –
juste des animaux en dispersion

Avec une saine gestion - aucune
action de protection n'est
nécessaire (ou utile – au contraire!)

Action 2: Accepter l'hybridation... la clé du succès

Les loups de l'Est et les coyotes de l'Est sont
tous deux sur le chemin évolutif du
'grand canidé prédateur de cerf de Virginie'

La fusion des deux espèces est en cours!

STATUT ACTUEL DU DOSSIER

En date
d'aujourd'hui
20 AVRIL 2024...

- La prochaine étape est la décision du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement Climatique (l'Honorable M. Steven Guilbeault) de classer ou non le loup de l'Est comme espèce menacée

1ERE RECOMMANDATION LARIVIERE

Même si la date de consultation est passée,

les fédérations devraient (rapidement) envoyer un message fort (et UNI)

au fédéral (et à l'opposition?)
soulignant les faiblesses du dossier
et les impacts potentiels

*Ce dossier implique tout le monde de la faune

*** Élections fédérales 2025 ***

2e RECOMMANDATION LARIVIERE

Écrivez au Premier Ministre du Québec, ainsi qu'aux ministres concernés pour les informer DE VOTRE APPUI au MELCCFP dans ce dossier, ainsi que des faiblesses et des impacts potentiel de cette proposition du fédéral



La conservation
ne veut pas dire 'fixer' l'état actuel des espèces.

L'hybridation des grands canidés
est peut-être une simple démonstration
de l'évolution en temps réel
des populations de grands canidés
face aux changements d'habitats, de proies
et d'activité humaine.

Merci!



SERGE LARIVIERE, Ph.D. Biologiste
Courriel: trappeurserge@gmail.com